

Conseil des Innu de Ekuanitshit

35, rue Manitou
Ekuanitshit (Québec) G0G 1V0
Tél. : (418) 949-2234 fax : (418) 949-2085

PAR DÉPOT ÉLECTRONIQUE

Le 27 juin 2022

Secrétariat général
Conférence des Nations Unies sur les océans

Objet : Intervention orale de Jean-Charles Piétacho, Chef du Conseil des Innu de Ekuanitshit—Plénière de la Conférence des Nations Unies sur les océans 2022

(Mots d'introduction en Innu-aimun, langue autochtone)

Je suis le chef innu de Ekuanitshit. Les Innu sont la nation autochtone qui depuis des temps immémoriaux occupe un territoire au Canada de la côte nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, jusqu'aux forêts boréales du nord-est de la péninsule Québec-Labrador. Le golfe du Saint-Laurent est une mer semi-fermée communiquant avec l'océan Atlantique.

Ma communauté est située là où la rivière Mingan rencontre le fleuve Saint-Laurent, lieu où après la chasse au caribou l'hiver dans la forêt, nos ancêtres se réunissaient l'été pour pêcher le saumon de l'atlantique. Dans notre culture, l'Innu, le caribou et le saumon ne font qu'un.

Du golfe, nous récoltons aussi traditionnellement le crabe, le buccin, le pétoncle, la zostère, et la sauvagine migratoire. Aujourd'hui, nous vivons aussi de notre entreprise de pêche commerciale qui récolte les fruits de mer et de notre usine de transformation.

Toutefois, notre mode de vie est menacé. Le trafic maritime dans le golfe augmente et les changements climatiques augmentent la température des eaux de celui-ci. Le développement des hydrocarbures dans l'Atlantique se fait au milieu des routes migratoires du saumon qui vient depuis le Groenland et traverse le golfe, avant de monter nos rivières. Nous avons déjà vécu le déversement de mazout par un navire qui a souillé des grands secteurs de notre chasse et pêche communautaires.

Au nom des Innu et des autres peuples autochtones du golfe du Saint-Laurent, nous réclamons premièrement une meilleure protection des mers semi-fermées qui sont déjà reconnues dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer aux fins de la coopération entre États.

Nous demandons la primauté de la protection des espèces migratoires sur le développement pétrolier ou minier dans les océans.



Enfin, nous exigeons des aires marines protégées qui soient vraiment protégées et où l'exploration et le développement pétrolier et minier seront interdits.

English Translation

(Introductory words in Innu-aimun, speaker's Indigenous language)

I am the Innu chief of Ekuanitshit. The Innu are the Indigenous nation that has, since time immemorial, occupied a territory in Canada from the north shore of the Estuary and Gulf of St. Lawrence to the boreal forest of the north-east Quebec-Labrador Peninsula. The Gulf of St. Lawrence is a semi-enclosed sea that flows into the Atlantic Ocean.

My community is located where the Mingan River meets the St. Lawrence, a place where, after hunting caribou in the forest in the winter, our ancestors met in summer to fish Atlantic salmon. In our culture, the Innu, the caribou and the salmon are one.

From the Gulf, we also traditionally harvested crab, mollusks, scallops, eel grass and migratory waterfowl. Today, we also make a living from our seafood harvesting and processing businesses.

However, our way of life is threatened. Maritime traffic in the Gulf is increasing and climate change is raising its water temperature. Oil and gas development in the Atlantic takes place in the middle of the Atlantic salmon's migratory routes, which stretch from Greenland, then cross the Gulf of St. Lawrence, before the salmon migrates up our rivers. We have already experienced a freighter's fuel-oil spill that polluted large parts of our hunting and fishing grounds.

On behalf of the Innu and the other Aboriginal peoples of the Gulf of St. Lawrence, we ask first for better protection for semi-enclosed seas, which are already recognized in the UN Convention on the Law of the Sea for the purposes of cooperation between States.

We are asking for protection of migratory species to take precedence over fossil fuel or mining activities in the ocean.

Finally, we demand that marine protected areas really be protected as areas where fossil fuel and mining activities are prohibited.